



NATURA 2000

Grand Est

Lettre d'information Natura 2000 Grand Est

numéro **07**
mai 2021

Natura 2000 en Grand Est

226 sites
Natura 2000

Plus d'une trentaine de mises en animation de sites Natura 2000 sont prévues cette année, ce qui nous rapproche de notre objectif !


**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

Le grand retour du Liparis sur la tourbière de Vittoncourt

Durant les dernières décennies, le Liparis de Loesel (*Liparis loeselii*) avait disparu de la tourbière de Faux-en-forêt à Vittoncourt (57), site historique de cette orchidée ! Le 24 juin dernier, au cours d'un suivi, l'équipe scientifique du CEN Lorraine a eu la surprise de découvrir 2 pieds fleuris, ainsi qu'une vingtaine de petits individus de cette fleur mythique.

Cette espèce d'intérêt européen est reconnaissable de par sa petite taille (environ 10 cm) et sa couleur jaune verdâtre. On la retrouve au sein des végétations de tourbières alcalines à base de joncs, de laïches de Schoin noir ou encore de Marisque.

Dans le cadre du Plan National d'Action en faveur du Liparis, le CEN lorraine assure le suivi de 3 tourbières calcaires majeures : à Vittoncourt et Ipping en Moselle, ainsi qu'à Pagny-sur-Meuse en Meuse.

**Conservatoire d'espaces naturels
(CEN) Lorraine**



Liparis loeselii
Crédit : Paul Richard, 2020, Vittoncourt

Une animation pour la forêt privée morcelée du site Natura 2000 « Forêts et Étangs d'Argonne »

L'animation du site Natura 2000 « Forêts et Étangs d'Argonne » est portée depuis 2018 par une équipe composée du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Meuse (CPIE-55), de l'ONF et de la Chambre d'Agriculture sous maîtrise d'ouvrage de la DDT. La Chambre d'Agriculture de la Meuse intervient en tant qu'animatrice sur les parties agricoles et sur la forêt privée. Elle a lancé une opération d'appui à la petite forêt privée sur une commune du site. L'action menée vise à mettre en application les principes de base d'une gestion durable des milieux forestiers.

■ Les préconisations du document d'objectif pour la forêt

La forêt, qui couvre plus de 70 % du site et abrite une avifaune et une flore riches et fragiles, trouve naturellement une place prépondérante dans ce DOCOB. Afin de conserver les milieux d'accueil, et ainsi protéger les espèces forestières patrimoniales, la mise en place d'une sylviculture adaptée est nécessaire. Les grandes lignes de cette sylviculture consistent à maintenir des arbres matures, limiter les surfaces exploitées par coupe rase, préserver les sols, favoriser des boisements diversifiés, proposer des actions de concertation de la gestion ou encore expérimenter et tester certaines pratiques de gestion. Ces pratiques sont vertueuses et relativement peu contraignantes.

■ Les actions de la Chambre d'Agriculture en matière forestière

Membre actif de ce triptyque de promotion et d'animation du site, la Chambre d'Agriculture participe à la promotion des bonnes pratiques sylvicoles lors des différentes rencontres organisées avec les acteurs locaux (propriétaires, entreprises, élus, associations, population...). Deux réunions de terrain présentant le site, le DOCOB, et l'intérêt de Natura 2000 dans le développement global du territoire rural pour les collectivités ont été organisées. Elles ont réuni près de 50 personnes (propriétaires et gestionnaires forestiers, agriculteurs, entreprises, élus locaux, associations, civils...). L'ensemble des propriétaires forestiers possédant plus de 4 hectares y ont été conviés.

Parallèlement, la Chambre d'Agriculture a mis en place une opération de restructuration foncière et d'exploitation groupée sur le territoire de la commune de Laheyecourt car la forêt privée du site est victime d'un fort morcellement. Ce morcellement contribue à des activités souvent désastreuses en termes de gestion durable notamment des coupes à blanc avec destruction des sols qui, par leur multiplication et malgré leurs petites surfaces, finissent par créer de grands vides forestiers sans régénération. Par son travail d'animation et de conseil, la Chambre d'Agriculture vient aider ces propriétaires à pratiquer des coupes qui vont dans le sens de la préservation des habitats forestiers. Ainsi, depuis deux ans, à Laheyecourt, deux chantiers groupés d'exploitation ont pu être organisés en lien avec les gestionnaires forestiers. Une dizaine de propriétaires ont ainsi mis en commun près de 9 hectares pour 25 parcelles qui ont bénéficié de coupes jardinatoires permettant de répondre aux enjeux du site Natura 2000 et de générer des revenus pour les propriétaires.

Même si cet exemple ne représente qu'une petite action en terme de surface par rapport à la surface totale de petite forêt privée du site, il doit servir d'exemple aux collectivités, propriétaires et acteurs du territoire à qui il appartient de contribuer à la vulgarisation et au développement de la méthode pour que la petite propriété bénéficie elle aussi d'une gestion durable.

Arnaud Apert
Conseiller forestier,
Chambre départementale d'agriculture de la Meuse

Site Natura 2000 concerné :  [clic ici](#)

Pour en savoir plus sur le site :  [clic ici](#)

La parole à ... Rémy HAMANT, un maire engagé

Rémy Hamant, maire de Lindre-Basse, petite commune du Parc naturel régional de Lorraine, située en site Natura 2000 et zone humide Ramsar, vient témoigner d'actions en faveur de la biodiversité.

"Lors de l'aménagement foncier, peu avant 2000, un inventaire et un classement des haies ont été menés, complété de replantations s'il y a eu arrachage. La commune a fait l'acquisition foncière et la mise en protection d'une zone humide remarquable : le marais des Rayeux. La gestion en est confiée au Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Lorraine.

Ces dernières années, la commune a entrepris la restauration d'une mare (ancienne décharge sauvage) avec l'aide de la Fondation du Patrimoine, puis de trois autres mares via le programme du PNRL (TEPCV - Trame bleue) :

- création, dans un bosquet, d'une mare prairiale située dans une prairie de fauche bio ;
- aménagement d'une mare pour abreuver le bétail ;
- aménagement d'une mare pour capter des eaux de ruissellement qui menacent une habitation.

En plus de la multifonctionnalité de ces réalisations, ces mares produisent de belles émotions lors des inventaires après travaux. En effet, lors d'un inventaire participatif, avec un public intéressé, nous avons observé des espèces emblématiques : des têtards de rainettes, des tritons ponctués, des couleuvres à collier, un adulte et un juvénile de pie-grièche écorcheur perchés sur un prunellier dominant la mare prairiale...

La commune a également un projet de contractualiser en forêt communale des arbres à habitats pour insectes et oiseaux...

Il ne suffit pas de communiquer sur ce qu'il faut faire pour la biodiversité, il est urgent d'agir et de donner les moyens et les outils aux agents de l'État et à ceux des Parcs de maintenir et développer la biodiversité avec, quand c'est nécessaire, la possibilité de sanctionner les destructeurs de biodiversité : arrachages de haies, retournements de prairies, comblement de mares sur des territoires de Parcs ..."

Rémy Hamant
Maire de Lindre-Basse (57)

Ça débarde au Ballon de Servance



Débardage à cheval avec une entreprise basée à Arbois (39)
Crédit : PNR des Ballons des Vosges

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, en lien avec les gestionnaires de la Réserve Naturelle Nationale des Ballons Comtois, a engagé la réouverture d'un chaume de 6,5 ha, propriété du ministère des Armées, sur le « Ballon de Servance ». Fortement recolonisé par les épicéas, ce secteur a fait l'objet de travaux de bûcheronnage importants : ainsi 550 épicéas et de nombreux rejets de petits feuillus ont été coupés. Le débardage à cheval a été privilégié afin d'éviter le passage d'engins qui auraient dégradé le sol et détruit la flore présente. Les branches ont été mises en tas et les grumes tirées par les chevaux dans la forêt attenante. Les tas de branches serviront de refuge à la petite faune, et le bois mort favorisera la biodiversité forestière. Un suivi floristique sera réalisé afin d'étudier l'évolution du milieu.

Ce chantier a été intégralement pris en charge par l'Etat et l'Union européenne dans le cadre d'un contrat Natura 2000 monté par le Parc.

Contact :
Sophie Picou
Animatrice du site Natura 2000 "Ballons Comtois"
Parc naturel régional des Vosges

Le Site Natura 2000 des Vallées du Madon, du Brénon et carrière de Xeulley, se dote d'outils de découverte pour tous les publics

Le conseil départemental de Meurthe et Moselle est animateur du site Natura 2000 « Vallées du Madon, du Brénon et carrière de Xeulley ». En 2017, il décide de créer un projet pédagogique sur ce site, permettant de le faire découvrir au grand public, à l'aide de différents outils.

En 2017, une exposition itinérante est créée et inaugurée puis proposée aux écoles, communes et intercommunalités. Intitulée Les secrets du Madon et du Brénon, elle retrace au fil des panneaux la faune et la flore présente sur le site, le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau, le rôle de la ripisylve ainsi que la trame verte et bleue. Cette exposition est à disposition du public et peut être prêtée sur simple demande après signature d'une convention de prêt.



*Panneaux de l'exposition itinérante Les secrets du Madon et du Brénon
Crédit : © P. Theis CD54*



Livret-jeu à destination des enfants
Crédit : © P. Theis CD54

La seconde étape du projet de sensibilisation a été la création d'un livret-jeu à destination des enfants (6-12ans) permettant de lire et comprendre l'exposition à travers divers jeux. Ce petit livret de 6 pages est distribué à tous les enfants lors de la présentation de l'exposition. Les objectifs de ce livret-jeu sont l'implication des enfants et des adultes, la création d'un support ludique spécifique au territoire et la création d'un support à l'éducation à l'environnement à destination des enseignants.

Enfin, la troisième étape, réalisée courant 2020, est la création d'un livret découverte de 32 pages, tous publics, représentant l'ensemble des éléments de l'exposition. Il a été distribué à chaque commune du site Natura 2000, ainsi qu'aux intercommunalités. Il permettra de conserver une trace de l'exposition pour ceux qui auront eu l'occasion de la découvrir ou sera un support de découverte du Madon et du Brénon pour les personnes n'ayant pas pu voir l'exposition.



Livre découverte tous publics
Crédit : © P. Theis CD54

La dernière étape sera la création d'une mallette pédagogique, pour le grand public et les scolaires qui sera mise à disposition des écoles et des communes du territoire. Cette mallette contiendra un plateau-jeu permettant la représentation des différents milieux naturels (habitats) existants sur le territoire Madon-Brénon et une sélection d'espèces associées. L'objectif est de comprendre la répartition des espèces (faune et flore) en les associant avec leur habitat.

Pauline Theis
Animatrice Natura 2000,
Conseil Départemental de Meurthe et Moselle

La nature à deux pas d'ici », des animations scolaires initiées dans le cadre de Natura 2000



Séance 2 : découverte du milieu de vie de l'espèce, Communauté de Communauté de la Vallée de la Bruche
Crédits : Communauté de Communauté de la Vallée de la Bruche

Depuis 2018, la Communauté de Communauté de la Vallée de la Bruche porte l'animation de 4 sites Natura 2000 jusqu'alors non animés : ZPS des crêtes du Donon-Schneeberg, ZSC du massif du Donon, du Schneeberg et du Grossmann, ZSC du Champ du Feu et ZSC de la vallée de Villé et du ried de la Schernetz.

Cette même année, un partenariat s'est monté entre la Communauté de Communauté de la Vallée de la Bruche, celle de la vallée de Villé, celle du Pays de Barr, celle de la Mossig et du Vignoble et celle de la Région de Molsheim-Mutzig, l'Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace (ARIENA), la Maison de la Nature Bruche-Piémont et celle du Ried et de l'Alsace centrale, dans

un but : faire découvrir des espèces d'intérêt européen aux adultes de demain et leur donner des clés pour les préserver.

Ce partenariat a permis de réaliser 16 projets sur 2019-2020 dans des classes allant du CP au CM2 pour un total de 344 élèves. Ce sont 34 650 € qui ont été financés par l'Etat et qui ont permis la réalisation de ce projet. Les maisons de la nature ont réalisé 3 interventions par classe :

- une demi-journée de représentations initiales où les enfants apprennent à connaître les espèces d'intérêt européen ;
- une journée en sortie, dans les milieux naturels à proximité directe des écoles, qui permet aux enfants de mieux appréhender le biotope et les besoins de l'espèce étudiée ;
- une demi-journée pour synthétiser les connaissances acquises et pour initier un projet de restitution : chaque classe réalise le rendu de son choix en laissant libre cours à son imagination et à sa créativité : réalisation de panneaux explicatifs sur les espèces étudiées, sur leur expérience humaine à travers ces animations, des diaporamas, des poèmes, des nichoirs à chauves-souris, des maquettes, des plateaux de jeux...

Les espèces d'intérêt européen étudiées étaient définies selon la localisation des écoles. Ainsi, dans certaines écoles, les chauves-souris (Grand Murin, Barbastelle d'Europe, Murin de Bechstein) ont permis d'aborder l'importance des vieux arbres à micro-habitats (cavités, fentes ...), mais aussi la question de l'accueil des chauves-souris chez soi, dans son grenier ou sa cave ! Dans certaines écoles, c'est le pic noir qui a été étudié et a permis d'aborder l'importance des vieux arbres ou le Grand Tétrás qui a été l'occasion d'aborder les notions de forêts potentiellement favorables ou défavorables au Tétrás. Le besoin de quiétude de la faune sauvage a aussi été abordé. Enfin, dans d'autres écoles, le Sonneur à ventre jaune a permis aux enfants de se rendre compte de la richesse des zones humides, mais aussi de leur fragilité.

Malgré une organisation compliquée, due à la crise sanitaire, le projet a pu être mené à bien grâce à la réactivité et à la motivation des maisons de la nature et des enseignants. Le bilan est très positif puisque les maisons de la nature n'ont pas eu de mal à trouver des enseignants volontaires... et qui en redemandent ! Ces projets en cohérence avec les programmes scolaires ont ravi les enfants qui ont pu mieux découvrir l'environnement naturel proche de leur école.

Adrien Boillot

Chargé de mission Natura 2000,
Communauté de Communauté de la Vallée de la Bruche



Séance 3 : synthèse des connaissances acquises et libre recours à l'imagination et à la créativité : réalisation de nichoirs à chauves-souris, Communauté de Communauté de la Vallée de la Bruche
Crédits : Communauté de Communauté de la Vallée de la Bruche

Des actions en faveur du Grand Tétras en Zone de Protection Spéciale du Donon

L'Office National des Forêts (agence de Schirmeck) a mené deux chantiers spécifiques en 2020 en Zone de Protection Spéciale du Donon, et plus particulièrement en Zone d'Action Prioritaire pour le Grand Tétras. Ce projet a bénéficié de financements dans le cadre d'une convention passée entre la DREAL et l'ONF. Les travaux ont été concertés avec l'animateur N2000 (Communauté de communes de la Vallée de la Bruche).

Le premier chantier a permis la restauration d'habitats tétras en forêt domaniale du Donon dans le canton de Réquival. Des surfaces qui avaient déjà fait l'objet de mesures dans le cadre de Natura 2000 en 2017 (îlots de sénescence et régénération dirigée), se sont progressivement refermées en épicéa, uniquement en raison du déséquilibre faune flore. Elles sont ainsi devenues moins attractives et favorables au Grand Tétras. En concertation avec la DREAL et le Groupe Tétras Vosges, nous avons bénéficié d'une dérogation de la DDT67 pour pouvoir intervenir dans les îlots N2000 afin de réouvrir et guider les habitats vers une structuration moins homogène.



Le second chantier a concerné la restauration de milieux tourbeux. Nous constatons sur la tourbière du Rond Pertuis Supérieur l'apparition de drains qui asséchaient et évacuaient une partie de la tourbe avec une évolution du site vers un habitat dégradé. Après un diagnostic réalisé par le cabinet spécialisé de Pierre Goubet, des fascines ont été mises en place en octobre sur les drains en cause. Les travaux ont été financés avec l'appui de l'agence de l'eau et le mécénat d'HSBC.

■ Office National des Forêts

Lancement du projet LIFE Connexions en Belgique et en France

Depuis ce 1er janvier, Natagora, association wallonne de protection de la nature aux missions très similaires à celles des Conservatoires d'espaces naturels, coordonne un nouveau projet LIFE intitulé « Actions prioritaires pour la connexion de prairies, pelouses, forêts humides et espèces associées en régions wallonne (BE) et Grand Est (FR) » ou « LIFE Connexions ».

Dans la continuité de ses projets LIFE Herbages et LIFE Prairies bocagères, Natagora a souhaité monter un nouveau projet ambitieux pour restaurer la biodiversité sur au moins 500 hectares d'habitats naturels menacés sur une large zone reprenant 40 sites Natura 2000 (voir carte).

Outre ses partenaires belges habituels (Département de la Nature et des Forêts - l'équivalent de l'ONF et de la DDT et le Département d'Etude du Milieu Naturel et Agricole - l'équivalent de la DREAL, et le Jardin Botanique de Meise), Natagora s'est entourée pour ce projet de 2 partenaires français, les Conservatoires d'espaces naturels de Champagne-Ardenne (CENCA) et de Lorraine (CENL).

Chaque CEN va ainsi décliner les opérations du LIFE en faveur des pelouses sèches (habitats 6120*, 6210* et 6230*), seuls habitats concernés au sein des sites Natura 2000 côté français, sur :

- la Réserve naturelle nationale de la Pointe de Givet (354 ha), co-gérée par l'ONF et le CENCA et bénéficiant aussi du classement Natura 2000 (animé par le PNR des Ardennes) avec un objectif de 25 ha de milieux restaurés ;
- le site n°FR4100155 « Pelouses et milieux cavernicoles des vallées de la Chiers et de l'Othain, buxaie de Montmédy », animé par la CODECOM du Pays de Stenay et du Val Dunois. Les trois pelouses calcaires de ce site (total 66 ha) sont en gestion par le CENL. 23,4 ha de milieux seront restaurés.

Un gros travail de restauration de ces pelouses frontalières est attendu, ainsi qu'un monitoring de suivi scientifique décliné à l'échelle de tous ces sites.

Ce projet LIFE qui va se mettre en place à partir de ce printemps 2021 fera l'objet de comités locaux de suivi associant les acteurs et partenaires (collectivités, PNR, ONF, sociétés savantes).

D'un budget global de 15.17 M€ pour la période 2021-2027 pris en charge à 75 % par l'Union Européenne, le budget pour les 2 CEN est 1.53 M€. Il fera l'objet d'un co-financement complémentaire de 25 % par le Ministère de la Transition Ecologique et la DREAL Grand Est.

C'est donc parti pour une aventure de sept ans qui contribuera à l'un des principaux objectifs stratégiques de Natagora et des CEN : agir pour la biodiversité des milieux ouverts !

Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne



Wallonie

natagora



Jardin botanique de Meise

Nouvelles ressources

■ L'étude sur l'efficacité du dispositif Natura 2000 menée par l'UMS PatriNat (MNHN) a abouti à la publication d'un bilan des résultats obtenu en janvier 2021.

Ce rapport pose un diagnostic des enjeux que le réseau Natura 2000 ambitionne de conserver, puis y confronte l'action menée par la politique ainsi que l'ensemble des facteurs influant sur l'état de conservation des espèces et habitats ciblés.

Il démontre que si l'état de conservation général reste loin des objectifs fixés, la politique obtient de réels résultats : dans les sites, elle améliore, en partie du moins, cet état de conservation. Mais elle reste concentrée sur un nombre trop réduit de thématiques et traite insuffisamment les pressions hors site.

Ce travail, qui sera prolongé par d'autres études, s'adresse à l'ensemble des acteurs du réseau.

Pour plus d'informations et pour télécharger les synthèses et le rapport :

<http://www.natura2000.fr/suivi-evaluation/efficacite-du-dispositif>

■ Les effets à long terme du réseau Natura 2000 sur la biodiversité : une pointe d'optimisme pour les oiseaux communs, janvier 2021

Un article scientifique publié en janvier 2021 dans la revue Biological Conservation a démontré les effets positifs de la politique Natura 2000 sur les populations d'oiseaux communs en France, notamment en milieu agricole et montré l'importance d'étendre les périmètres, étant aujourd'hui trop restreint, afin d'avoir un effet significatif sur la perte de biodiversité.

Pour consulter l'article (en anglais) :

Karine Princé, Paul Rouveyrol, Vincent Pellissier, Julien Touroult, Frédéric Jiguet, Long-term effectiveness of Natura 2000 network to protect biodiversity: A hint of optimism for common birds, Biological Conservation, Volume 253, 2021.

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0006320720309290?via%3Dihub>

■ Guide pour la prise en compte du Sonneur à ventre jaune en contexte forestier

Le sonneur à ventre jaune fait l'objet d'un Plan national d'action, dans ce contexte, un guide a été réalisé par la DREAL Grand Est et l'ONF.

Ce guide est à destination des propriétaires, des gestionnaires, des exploitants et de tous les autres usagers de la forêt (chasseurs, organisateurs de manifestations sportives, etc.).

Pour plus d'information et pour le télécharger :

<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/guide-de-prise-en-compte-du-sonneur-a-ventre-jaune-a19981.html>

■ La fiche de signalement Grand Est

Cette fiche, mise à disposition par la DREAL Grand Est, a pour objectif de faciliter le signalement d'une atteinte à un site Natura 2000. Elle est à compléter puis à transmettre à la DDT concernée.

Vous pourrez la trouver en suivant ce lien :

<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/signalement-d-une-atteinte-a20055.html>

■ Les retours d'expérience des acteurs du réseau sur le Centre de ressource Natura 2000 (DEB)

Cette page internet référence des retours d'expérience d'actions et d'animations organisées sur des sites Natura 2000. Les fiches projets qui sont disponibles détaillent précisément la méthode de mise en place de chaque projet.

Pour accéder à ce retour : <http://www.natura2000.fr/retours-experiences-reseau>

N'hésitez pas à vous en inspirer (ou à en proposer de nouvelles) !

■ Créez un site web dédié à votre site Natura 2000 grâce à la Pépinière !

L'OFB met à disposition des sites internet d'utilisation simple afin que chaque animateur puisse avoir la possibilité de créer un univers en ligne dédiée à son site Natura 2000.

Si cela vous intéresse, vous trouverez plus d'informations sur le site :

<https://www.natura2000.fr/outils-et-methodes/communication/pepiniere-sites-web-natura-2000-locaux>

N'hésitez pas à nous tenir au courant si vous faites cette belle démarche !

À vos agendas !

Du 19 au 23 mai 2021 — La Fête de la Nature

La 15^e édition de la Fête de la Nature aura lieu, comme chaque année, au moment de la journée internationale de la diversité biologique (22 mai).

Pour cette édition, la thématique sera : **À travers mille et un regards** : "Il n'y a pas une nature, mais des natures, à vous de montrer la vôtre !"

Vous pouvez monter et proposer votre projet afin de le faire labelliser **jusqu'au 12 mai**.

En plus de cela, pour marquer le 50^e anniversaire de la convention de Ramsar, l'association Ramsar France invite l'ensemble des sites Ramsar français à se mobiliser lors de la Fête de la nature pour mettre en avant le label Ramsar et ses apports.

Enfin, la Fête de la Nature propose de participer au Bioblitz Science & Vie les **22 et 23 mai** dans le cadre d'animations natures.

Un Bioblitz est un inventaire éclair, une étude sur une portion bien précise de terrain, où un groupe de scientifiques et/ou de bénévoles mènent un inventaire biologique intensif pendant un temps court (24 ou 48 heures).

N'hésitez pas à nous faire des retours d'expérience qui pourront nourrir notre prochaine lettre d'information Natura 2000 si vous participez !

Pour plus d'informations :

<https://fetedelanature.com/>

<https://fetedelanature.com/bioblitz-science-et-vie>

16 septembre — Journée nationale de la qualité de l'air

Du 12 au 20 septembre, le Ministère de la Transition écologique et solidaire invite les collectivités, associations, entreprises, écoles et citoyens à participer ou organiser des événements sensibilisant aux bonnes pratiques pour lutter contre la pollution de l'air. Il est d'ors et déjà possible d'enregistrer votre projet sur le site dédié afin qu'il soit référencé.

Pour plus d'informations :

<https://www.ecologie.gouv.fr/jnqa>

Échanger, partager vos expériences...

Vous souhaitez participer à notre prochaine lettre ?

Vous souhaitez partager une information, un retour d'expérience...

Pour participer à notre prochaine lettre Natura 2000, envoyez-nous vos photos et projets d'articles.

Nous sommes également à la recherche de témoignages de la part d'élus sur leur rapport à la politique Natura 2000 et leur investissement. N'hésitez pas à les solliciter et nous les transmettre afin d'intégrer nos prochaines lettres d'information !

Vous pouvez nous communiquer tout cela en l'envoyant à l'adresse mail suivante :

natura2000.sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

**Natura
2000
en
Grand Est,**
des sites
remarquables :

**La plus
grande ZPS :**
le site
"Bassigny" en
Haute-Marne
avec 78 527 ha.

**La plus
grande ZSC :**
le site "Secteur
alluvial Rhin-
Ried-Bruch
(partie bas-
rhinoise)" avec
20 086 ha.

